

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 28 mai 2026

## **Communiqué de presse conjoint**

### **Cirque de Noël et Revue : un accord au bénéfice de la vie culturelle genevoise.**

**La Ville de Genève, en concertation avec les parties concernées, a conclu un accord permettant de garantir la coexistence du Cirque de Noël et de la Revue durant les travaux de rénovation du Casino Théâtre. Cette solution équilibrée assure la continuité de deux programmations emblématiques du paysage culturel genevois.**

À la suite des travaux de rénovation du Casino Théâtre qui avaient conduit au déplacement de la Revue sur la plaine de Plainpalais, une solution concertée a pu être trouvée avec le Cirque de Noël.

« Les travaux du Casino Théâtre ont poussé la Revue à se réinventer, ce qu'elle a su faire grâce à une équipe de créateurs incroyable. Nous nous réjouissons d'accueillir le public au Théâtre de la Plaine, une toute nouvelle structure éphémère, contemporaine et confortable, pensée aussi bien pour les artistes que pour les spectateurs. Nous ne jouons pas la Revue dans un cirque mais dans un véritable théâtre installé sous chapiteau. » annonce Frédéric Hohl, Producteur actuel de la Revue genevoise.

Soucieuse d'apporter une réponse constructive, la Ville de Genève a mené un processus de dialogue avec les acteurs concernés. Celui-ci a abouti à la signature d'une convention définissant un cadre clair et coordonné pour les années à venir avec la notable participation de la commune de Chêne-Bougeries.

”Nous saluons la qualité des échanges ainsi que la maturité et l'esprit constructif qui ont accompagné les discussions. Cet accord permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec sérénité, dans le respect des différentes sensibilités culturelles et du public genevois auquel nous sommes profondément attachés. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à faire rêver les familles et écrire l'histoire du Cirque de Noël pour les années à venir” déclare Eleonora van Gool, Directrice du Cirque de Noël.

L'accord prévoit les dispositions suivantes :

Pour l'année 2026, la Revue se tiendra en fin d'année sur la Plaine de Plainpalais et le Cirque de Noël sera accueilli sur la commune de Chêne-Bougeries, permettant d'assurer la tenue de la manifestation dans des conditions adaptées ;

Pour l'année 2027, une organisation concertée et échelonnée dans le temps sur la plaine de Plainpalais permettra aux deux entités d'y présenter leurs activités à l'automne et jusqu'en janvier ;

En 2028, le Cirque de Noël se déroulera selon son agenda habituel et la Revue sera programmée au printemps, avec un spectacle adapté avant son retour en 2029 dans un Casino Théâtre totalement rénové.

« Cette solution a été rendue possible grâce à une coordination étroite et un dialogue constructif, permettant de concilier les intérêts des différentes parties. Il assure la pérennité de deux événements auxquels le public genevois est attaché » se réjouit Joëlle Bertossa, Conseillère administrative chargée du Département de la culture et de la transition numérique.

La Ville de Genève se félicite de cet accord, qui traduit sa volonté de soutenir activement les acteurs culturels et de favoriser des solutions concertées. Avec cette issue positive, c'est l'ensemble de la population qui bénéficie du maintien et de la complémentarité de ces offres culturelles.

### **Contacts et information :**

#### **Département de la culture et de la transition numérique**

Tim Fontolliet, Collaborateur personnel de la Conseillère administrative  
022 418 65 24 – [tim.fontolliet@geneve.ch](mailto:tim.fontolliet@geneve.ch)

#### **Le Cirque de Noël**

Adrian van GOOL, Directeur  
079 318 40 52

#### **La Revue**

Frédéric Hohl, Producteur de la Revue genevoise  
079 449 45 00 - [fhohl@nepsa.ch](mailto:fhohl@nepsa.ch)